Recherche

Accompagnement à la mise en oeuvre de la Maison Départementale de l’Autonomie en Haute-Loire

septembre 2018

Joachim Reynard

Imprimer la page

« Nous sommes réunis pour construire ensemble, avec nos partenaires, un dispositif qui permette d’améliorer les réponses aux personnes âgées et aux personnes handicapées de notre département. Nous sommes nombreux à constater des besoins en matière d’accueil, mais aussi en matière d’information, notamment sur les aides techniques. La future MDA doit non seulement être un lieu ressource pour tous les habitant , mais également mobiliser l’ensemble des services, des partenaires et de la population du Département autour de l’inclusion de ces personnes ». C’est par ces mots que le Président du Conseil Départemental, Jean-Pierre MARCON, a ouvert ce chantier d’envergure qui s’engage avec le soutien méthodologique de l’Odas. Un projet qui s’inscrit très directement dans les objectifs de la feuille de route définie par le Département pour la période 2015-2021.

L’Odas a été sollicité en raison notamment de l’expertise qu’il a précédemment développé sur le

Département de la Lozère, où l'Observatoire a accompagné un projet similaire entre décembre 2014 et décembre 2015. La méthodologie retenue est celle de la recherche action et repose sur trois principes : un diagnostic partagé, une démarche participative, l'observation comme levier du changement. La mission de l'Odas consistera notamment à faciliter la compréhension, puis l'appropriation par tous les acteurs, des plus-values inhérentes à la création d'une MDA. Elle doit ainsi permettre au Conseil Départemental de mobiliser l'ensemble des parties prenantes, afin de définir le périmètre de la nouvelle organisation, puis de mettre en œuvre cette dernière.

Trois étapes sont prévues :

- Du 13 au 16 mars derniers, six collaborateurs de l'Odas ont conduit une première phase de diagnostic, en préalable au déploiement d'une Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) en Haute-Loire. Pendant quatre jours, ils ont rencontré l'ensemble des acteurs du territoire concernés par ce projet (associations, services déconcentrés de l'Etat, protection sociale…) et animé des rencontres avec les collaborateurs de la Maison Départementale des Personnes Handicapées et du Service Maintien dans l'Autonomie du Département. Objectifs : identifier les atouts, les attentes mais aussi les points de vigilance que suscite ce projet de Maison de l'autonomie (MDA). Le diagnostic a été restitué dans le courant du deuxième trimestre 2018 au Comité de pilotage de la recherche action (associant les élus en charge des compétences concernées et la Direction générale, il se réunit à chaque étape) et aux collaborateurs de la MDPH et du SMA. Trois pistes de travail ont alors été dégagées dégagées : Favoriser la connaissance réciproque des équipes et l'émergence d'une culture commune ; Redéfinir les missions d'accueil/information, de gestion administrative des dossiers, d'accompagnement social ; Organiser l'articulation siège /territoires.
- Une phase de co-construction, dans le cadre d'ateliers collectifs, afin de définir des scénarii envisageables pour la future MDA, précisant son périmètre d'action, son mode de fonctionnement…Ces ateliers participatifs portent sur cinq thématiques et réunissent des groupes de 12 participants maximum, associant des agents du SMA, de la MDPH, de la MAIA, du service social et les responsables de territoires. Deux ateliers sont menés par thématique pour impliquer la quasi-totalité des agents concernés. Tenant compte des attentes formulées autour du projet de MDA (un Guichet unique, un lieu ressource, un lieu d'animation, une mutualisation des moyens) pour garantir une réponse pour toutes personnes confrontées à une perte d'autonomie sur l'ensemble du territoire, le choix définitif du scénario retenu reviendra au COPIL.
- Une phase d'accompagnement au changement, conditionné par le choix du scénario. Sur le Département de la Lozère, cette étape avait notamment été l'occasion de travailler sur l'harmonisation des territoires, sur le redéploiement des ressources en fonction des nouveaux périmètres, sur la clarification des processus d'évaluation, de suivi et d'accompagnement social.

Contact : Estelle Camus - estelle.camus@odas.net